



Impulsée par la Région Normandie, la plateforme Normandie lyrique et symphonique réunit trois structures culturelles régionales, l'Opéra de Rouen Normandie, le Théâtre de Caen et l'Orchestre régional de Normandie. L'objectif : produire et diffuser ensemble de plus grandes œuvres orchestrales.

C'est bien connu. L'union fait la force. La Région Normandie souhaite en faire une nouvelle démonstration avec la création de Normandie lyrique et symphonique. Cette nouvelle plateforme rassemble trois structures culturelles régionales : l'Opéra de Rouen Normandie, théâtre lyrique d'intérêt national, le Théâtre de Caen, scène lyrique conventionnée, et l'Orchestre régional de Normandie.

Trois acteurs majeurs de la scène normande qui mènent chacun de leur côté des projets spécifiques mais qui ne se sont jamais ignorés non plus. *Der Freischütz* de Weber est le fruit d'un travail commun de l'Opéra de Rouen Normandie et du Théâtre de Caen avec la compagnie 14:20 (création en mars 2019 à Caen avant une reprise à Rouen en novembre 2019). Même collaboration pour la création de *Nahasdzaan ou le monde scintillant*, une partition de Thierry Pécou. L'orchestre de l'Opéra de Rouen et l'Orchestre régional de Normandie se sont retrouvés pour le

Musica Baltica lors des Boréales en novembre 2018, puis dans le *Abba Symphonic* dans les Zénith en janvier 2019. Après un premier concert dimanche 2 juin, ils interprètent ensemble sous la baguette de Jamie Phillips la Symphonie n°9 de Beethoven mardi 4 juin au Théâtre des Arts à Rouen.

Un soutien aux musiques savantes

Avec cette nouvelle plateforme, la Région Normandie veut afficher un soutien tout particulier aux musiques dites savantes. « *150 000 € sont abondés à ce fonds qui va permettre de financer des projets communs. Le but n'est pas de cultiver les différences mais de mutualiser les forces, de produire ce qui ne pourrait pas être produit seul* », rappelle Hervé Morin, président de la Région. C'est 150 000 € sur les 10,5 millions d'euros consacrés à toutes les musiques savantes (7,6 millions à l'Opéra de Rouen Normandie et la chapelle Corneille, 1,8 million à l'Orchestre régional de Normandie, 515 000 € au Théâtre de Caen, 587 000 € aux ensembles et festivals, 75 000 € à l'Académie Bach, 65 000 € à l'Art et la manière). Pour Catherine Morin-Desailly, sénatrice et présidente de la commission Culture, Tourisme et Attractivité du territoire, Normandie lyrique et symphonique permettra d'être « *plus lisible et incontournable dans le réseau des grandes scènes* ».

La plateforme renforce donc davantage les liens. Lors de cette nouvelle saison 2019-2020, l'orchestre de l'Opéra de Rouen et l'Orchestre régional de Normandie, à nouveau dirigés par Jamie Phillips, joueront en octobre *La Fantastique* de Berlioz pour le 150e anniversaire de la mort du compositeur. Les deux ensembles, sous la direction d'Anthony Hermus, ouvriront des pages de musique romantique avec des œuvres de Wagner, Strauss et Beethoven en juin à Rouen, Bagnoles-de-l'Orne et Neufchâtel-en-Bray.

L'opéra et aussi la danse

Autres productions de l'Opéra de Rouen Normandie et du Théâtre de Caen : *Coronis* de Sebastián Durón, une redécouverte du Poème harmonique de Vincent Dumestre en janvier à Rouen. Sans oublier *Tosca* de Puccini mis en scène par David Bobée, directeur du CDN de Normandie Rouen à voir en mars à Rouen, puis en juin à Caen. Dans le chapitre Danse, il y a le ballet royal de la nuit imaginé par Francesca Lattuada avec l'ensemble Correspondances, dirigé par Sébastien Daucé (en avril-mai à Caen et en novembre 2020 à Rouen).

La plateforme ne prend pas seulement en compte la création et la diffusion des œuvres. « *Elle s'inscrit dans une politique globale dans toute la région* », remarque Catherine Morin-Desailly. Le volet formation est intégré à Normandie lyrique et symphonique. La Normandie est la première région à assurer l'organisation et le financement de la classe préparatoire à l'enseignement supérieur de la création artistique dans le spectacle après un transfert de l'État. Le but : proposer une offre homogène sur l'ensemble du territoire.